



OLIVIER VOGELSANG

Après cinq semaines de conflit, la grève chez Smood devrait connaître un temps de suspension. L'Etat de Genève, où se trouve le siège de la plateforme, a lancé lundi une procédure de conciliation. Durant toute la semaine dernière, les livreuses et les livreurs ont poursuivi leur lutte pour le respect et la dignité, ponctuée à Fribourg par une manifestation de solidarité. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Le patronat surfe sur le Covid...

Sylviane Herranz

En pleine émergence de la cinquième vague de la pandémie, les trois plus grandes associations patronales helvétiques - Economiesuisse, Union patronale suisse et Usam - ont appelé, unies, à «une cure de revitalisation» pour le pays. Leur Agenda de politique économique, présenté fin novembre, se projette dans la période post-Covid pour, disent-elles, permettre à la Suisse «de se remettre en forme» afin d'«affronter les transformations fulgurantes d'une économie mondiale hautement technicisée». Leur but a été précisé par Christoph Mäder, président d'Economiesuisse: «garantir et accroître la compétitivité de l'économie». Leurs solutions? Elles portent sur plusieurs volets, avec notamment la limitation de la prévoyance vieillesse, la flexibilisation du travail, la déréglementation et la fiscalité. De vieilles recettes de l'éco-

nomie libérale qui ont prouvé leur efficacité en matière d'enrichissement d'une caste de nantis et, à contrario, leur échec en matière sociale. Avec par exemple la hausse du nombre de pauvres, du chômage des travailleurs âgés et des fins de droits. Ou encore la pénurie d'infirmières, de personnel soignant et de lits dans les hôpitaux, résultat de mesures d'austérité incessantes, qui empêche aujourd'hui de faire face à la nouvelle vague épidémique.

Si les patrons parlent de l'après-Covid, ils plantent néanmoins immédiatement leurs premiers jalons. En exigeant l'«assainissement» rapide de l'AVS et du 2^e pilier, tout en rejetant des dispositions compensatoires, si ce n'est de minimes aménagements en ce qui concerne la révision de la LPP. Rappelons que cette dernière prévoit une baisse du taux de conversion, synonyme d'une diminution de près de 12% des rentes... Alors qu'AVS 21 fait l'objet cette semaine de son dernier examen parlementaire en vue de l'élimination des divergences, les associations patronales contestent les suppléments financiers prévus pour adoucir quelque peu le départ à la retraite des femmes à 65 ans. Des compensations qui ne sont pourtant que de la poudre aux yeux. Pour l'avenir, le patronat donne le ton: il estime que les quelques acquis arrachés ces dernières années, comme les salaires minimums dans certains cantons, le congé paternité, celui pour la prise en charge d'enfants malades ou encore les prestations transitoires pour les chômeurs âgés,

sont excessifs. Les employeurs annoncent qu'ils partiront en guerre contre toute nouvelle extension de l'Etat social. Que ce soit la 13^e rente AVS, le congé parental ou encore l'idée d'une assurance obligatoire d'indemnités journalières en cas de maladie. Ils comptent aussi s'attaquer à toutes les réglementations qui empêchent une exploitation totale de la force de travail. S'appuyant sur le développement du télétravail, le président de l'Union patronale suisse, Valentin Vogt, est explicite: «Pandémie oblige, l'exercice d'une activité professionnelle sans contrainte de temps ou de lieu s'est fortement développé et il est dans l'intervalle largement accepté.» Il revendique dès lors l'extension de la «liberté d'organisation du travail» et une plus grande souplesse en matière de saisie des heures. Le tout pour, dit-il, mieux concilier le travail et la famille... Encore de la poudre aux yeux. Supprimer les limitations actuelles signifierait en effet un accroissement incontrôlable de la flexibilité, de la précarité et de l'épuisement professionnel.

En Suisse comme sur toute la planète, la pauvreté et les inégalités sociales explosent. Elles sont amplifiées par le désastre provoqué par la crise sanitaire. Le présumé «modèle à succès» libéral dévoile ses côtés les plus sombres. Et les recettes miraculées de la droite patronale n'auront pour conséquence que d'accroître encore plus les effets délétères de ce système économique. A nous de lui faire barrage. En commençant par nous battre pour que la réforme AVS 21 ne voie pas le jour! ■

PROFIL



Olivia Seigne, une ronde d'émotions.

PAGE 2

SANTÉ

«Pour des bons soins, il faut des mains!»

PAGE 5

CONSTRUCTION

Les maçons cimentent leurs revendications.

PAGE 5

ENVIRONNEMENT

Entretien avec une climatologue.

PAGE 6

Sonya Mermoud

Du pain sur les planches: entre la codirection de la pièce et son jeu d'actrice, Olivia Seigne traverse une période particulièrement intense. La comédienne de 48 ans s'apprête en effet à incarner une mère surmenée et frustrée dans *Les conquêtes de Norman*. Parallèlement elle assure en binôme la mise en scène de cette comédie signée Alan Ayckbourn*. «Je passe d'un registre à l'autre. Rock-and-roll», sourit la pétillante et lumineuse quadragénaire, rencontrée entre deux répétitions. Le propos de l'œuvre? Une réunion de famille qui dérape, avec des paroxysmes de disputes. «Jubilatoire», lance la Valaisanne de sa voix enveloppante, ravie de pouvoir, grâce à son art, se glisser dans la peau de personnages pluriels. D'explorer par procuration toute une gamme de sentiments. «Devenir quelqu'un d'autre le temps d'un spectacle, c'est jouissif et savoureux.» Un plaisir d'autant plus grand qu'il se partage. «Le théâtre offre la possibilité de vivre collectivement des émotions. De découvrir ensemble un imaginaire. D'approcher des thématiques importantes comme le lien et la joie.» Un enthousiasme nourri par le goût des mots qu'Olivia Seigne cultive depuis l'enfance.

ENTRE LUMIÈRE ET RETRAIT

«Gamine, j'appréciais déjà d'apprendre et de réciter des poésies devant la classe. J'aimais aussi jouer à faire semblant», raconte la licenciée en Lettres qui, jeune, n'hésitera pas à courber l'école pour se plonger dans la lecture de grands classiques comme Tchekhov ou Dostoïevski. «Ma mère, divorcée, fermait les yeux, car les notes n'en pâtiisaient pas. Quant à cet attrait pour les auteurs russes, je l'ai hérité de ma grand-maman, d'origine bulgare. Une personne drôle, politique, à l'accent tenace qui a vécu l'exil sans le conscientiser», précise l'arrière-petite-fille du peintre Charles-Clos Olsommer. L'intérêt qu'Olivia Seigne porte à la littérature trouve un prolongement dans le théâtre et la conduit à suivre différentes formations en la matière. Un besoin de reconnaissance, de lumière, sans devoir se dévoiler pour autant... «A faire le Mickey sur scène, on s'expose, tout en demeurant secret, en retrait. Une manière d'exister intensément dans un contexte donné. On peut être comédienne et timide», assure la professionnelle qui fréquentera l'Ecole du Passage à Paris, dirigée par Niels Arestrup, avant de jeter provisoirement l'éponge. «A la fin du cursus, à 22 ans, j'ai décidé de me réorienter, désireuse de découvrir de nouveaux terreaux. Mais aussi par dépit. Le métier était trop éprouvant humainement en raison de la forte concurrence. Paris compte une pléthore d'acteurs. Beaucoup de souris se disputent un petit morceau de fromage», illustre la quadragénaire, qui décide alors de partir à Moscou perfectionner son russe, appris dans le cadre universitaire. «Un choix plus romanesque que rationnel...»

ÉCARTER LES MURS.

Une année durant, Olivia Seigne évolue dans un monde, un idiome et une histoire qui la fascinent. «J'ai côtoyé une population confrontée à la précarité et la fragilité de la vie alors qu'on lui promettait, à la sortie du communisme, un avenir radieux. Mais l'âme russe se caractérise par cette capacité à écarter les murs, à vivre chaque instant avec un supplément de force, d'intensité.» De retour en Suisse, la voyageuse renoue avec la scène, se marie, élève ses deux enfants âgés aujourd'hui de 17 et 19 ans, donne des cours de théâtre et crée, avec son époux, la compagnie StoGramm. Comprenez 100 grammes dans la langue de Pouchkine, soit

l'équivalent d'un shot de vodka ou le poids d'un oiseau sur une branche... Souvent primée pour son art, l'intermittente du spectacle monte régulièrement sur les planches, ajoute à son arc de nouvelles flèches, comme la mise en scène, l'écriture de pièces, et mène plusieurs projets de front. Actuellement, deux initiatives lui tiennent particulièrement à cœur. L'une porte sur une recherche théâtrale consacrée au devenir d'un quartier sierra chargé d'histoire où résidaient d'anciens ouvriers de l'usine d'aluminium. L'autre braque ses projecteurs sur une infirmière en soins palliatifs, soulignant l'importance du lien et de la difficulté à trouver les bons mots dans ces moments délicats... De

quoi faire écho à la grande sensibilité de l'artiste qui, de nature empathique, éprouve de la colère devant le manque d'attention aux autres.

LEVER DE RIDEAU SUR L'ÉTERNITÉ

Si Olivia Seigne se définit comme une personne enjouée et optimiste, sa joie se teinte aussi d'anxiété. «Ma plus grande peur? Voir mes proches souffrir», indique-t-elle, confiant encore son inquiétude face à l'état du monde et la situation climatique. «Une épée de Damoclès... Je crains pour l'avenir de mes enfants...» lance la Valaisanne, une ombre sur le front, avant de temporiser. «En même temps, je me dis que, si l'humain doit à terme disparaître, ce

n'est somme toute pas si grave.» Pour se ressourcer cette sportive, qui rêve de décroissance, prend volontiers de la hauteur, férue de randonnées méditatives en montagne. «C'est là où je me sens le plus heureuse, reliée à la nature», affirme, de l'éclat dans ses yeux bleu-vert, celle qui s'émeut de la musicalité du vent dans les mélèzes. Savourant le bonheur du présent, aimant le bleu de Prusse et les éléphants, «beaux, immenses et gracieux», la comédienne croit à une forme d'éternité. Un pari à la Blaise Pascal fondé sur un événement hors du commun survenu dans un hôtel des Grisons. «J'ai vu un fantôme. Rien d'effrayant. Des années plus tard, j'ai lu plusieurs articles relatifs à sa présence...» Dans un registre plus terre à terre, cette amoureuse du verbe conjugue son maître-mot avec douceur. Celle liée aux sucreries appréciées par ce bec à bonbons, mais surtout à cette qualité qui, estime-t-elle, n'est pas suffisamment reconnue quand bien même elle renferme tant de force... ■

* *Les conquêtes de Norman*, représentations au Théâtre Les Halles à Sierre, du 9 au 19 décembre, et à celui du Reflet à Vevey, les 27 et 28 janvier.



Olivia Seigne, dans une improvisation enjouée...

RONDE D'ÉMOTIONS

Comédienne, metteuse en scène, auteure de pièces, professeure de théâtre, la Valaisanne Olivia Seigne diversifie les rôles. Au jeu des répliques...

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo

On construisait des piscines sur pilotis au milieu de la mer.



«POUR DE BONS SOINS, IL FAUT DES MAINS!»

La conférence de branche des soins et de l'accompagnement d'Unia a révélé des personnes déterminées à construire un mouvement fort et à se mobiliser pour de meilleures conditions de travail

Textes Manon Todesco

Le 30 novembre dernier s'est tenue à Berne la conférence de branche nationale des soins et de l'accompagnement d'Unia, à laquelle une quarantaine de déléguées et de délégués très impliqués ont participé. Un succès, d'après le coresponsable du secteur, Enrico Borelli: «Nous avons vécu une journée intéressante et très émouvante avec beaucoup d'interventions sur les conditions de travail de nos militantes. Il y a une volonté parmi les soignants de s'engager afin de faire bouger les lignes. On a ressenti une fierté des personnes présentes d'être partie prenante de ce processus de construction syndicale.»

C'est ainsi qu'un comité national de soins a été élu, composé de seize membres issus de neuf régions et représentant les trois langues. «Le but est de renforcer les structures démocratiques de base du syndicat, explique le syndicaliste. Ces personnes se rencontreront régulièrement et auront leur mot à dire aussi bien au niveau stratégique que lors des campagnes.»

MOBILISATIONS FUTURES

Sur le fond, les militantes et les quelques délégués hommes présents se sont réjouis de la récente victoire de l'initiative sur les soins et

réclament, dans une résolution, sa mise en œuvre rapide «dans l'intérêt du personnel et pour assurer des soins de qualité». Un processus qui sera suivi de très près, promet Enrico Borelli. Les soignants ont par ailleurs rejeté le relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, une proposition jugée inacceptable et vue comme «un coup de poignard dans le dos des travailleuses», notamment dans ce secteur très féminisé et exposé au temps partiel. Enfin, la conférence a félicité la décision du congrès des femmes de l'USS d'organiser une nouvelle grande grève féministe en juin 2023, et s'engage à y participer activement aux côtés d'Unia.

MANIFESTE À VENIR

Il a enfin été décidé de lancer une grande enquête auprès des employés du secteur sur leurs conditions de travail. Le but? Recueillir le ressenti du personnel soignant dans ce domaine mais aussi les défis du secteur et leurs attentes. «Cela nous prendra une grande partie de l'année, souligne Enrico Borelli. De cette enquête sortira un «Manifeste des bons soins» accompagné de revendications claires portées par les salariées et les salariés de la branche.» ■



En octobre 2020 (photo), comme au même moment cette année, le personnel soignant a manifesté sa colère à Berne. Les assistantes en soins et santé communautaire (ASSC) étaient aux côtés des infirmières pour exiger l'amélioration de leurs conditions de travail et des effectifs suffisants.

TÉMOIGNAGES

«IL EST TEMPS DE PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS»

Sandrine Raguellet, infirmière à domicile «J'ai d'abord exercé dans une grande institution genevoise, mais très vite la numérisation et le management sont venus se heurter à mes valeurs de soignante et j'ai perdu le sens de mon travail. On nous demandait d'exécuter et surtout de ne plus réfléchir. J'ai fait un burn-out et j'ai changé d'employeur. J'ai trouvé cette conférence passionnante et enrichissante. Rencontrer tous ces gens est un vrai moteur et on développe un sentiment d'appartenance. On réalise que le problème est collectif, et que le management dans un but de rentabilité a complètement perverti nos métiers, nous fait perdre notre empathie et nous divise. Nous n'avons plus le temps pour nos patients.

L'heure est venue de prendre soin des soignants et qu'ils sortent de l'invisibilité: les soignants ont des droits et doivent les faire appliquer. Ils doivent oser dire non, notamment à certaines tâches administratives qu'on leur impose et qui ne sont pas de leur ressort. Et enfin, les soignants méritent du temps et de meilleures conditions de travail, sans avoir peur de perdre leur emploi.» ■

«ÇA DONNE ENVIE DE CONTINUER À SE BATTRE POUR QUE LES CHOSES CHANGENT»

Amandine Barut-Jutzeler, infirmière en EMS «C'était ma première conférence et j'ai trouvé l'accueil très chaleureux. Je me suis assez vite rendu compte que la thématique était nationale, ce qui est rassurant d'un côté mais aussi triste. La gestion de la santé est à repenser dans sa globalité en Suisse. Le grand «oui» de la population à l'initiative sur les soins nous prouve qu'on n'est pas seuls: cela nous booste et nous motive à nous battre. Même chose pour l'élection de ce comité de branche: il y a une belle énergie, on se sent soutenus et compris par Unia et, en tant que délégués, cela nous donne beaucoup d'espoir et d'envie que les choses changent.

Nous le disons depuis des années, à nos supérieurs et à notre entourage: plus les conditions de travail sont précaires, plus la qualité des soins se dégrade. Et si nous inversons la tendance, tout le monde en sortira gagnant: les patients, les soignants, l'économie et la société en général. Mais on nous prend toujours pour des râleurs ou des enfants gâtés... Un des grands défis sera de faire prendre conscience aux soignants que ce qu'ils font et le rythme auquel ils travaillent n'est ni normal ni acceptable. Et ensuite, il faudra réussir à mobiliser ce corps soignant, qui est d'accord avec nous mais qui est éreinté et découragé en cette période de pandémie.» ■

Le Conseil fédéral dit non à une 13^e rente AVS

Au grand regret de l'Union syndicale suisse, le gouvernement s'est opposé à son initiative visant à rehausser le niveau des retraites. Mais les syndicats n'ont pas dit leur dernier mot...

Manon Todesco

Lors de sa séance du 24 novembre dernier, le Conseil fédéral a été clair: pour lui, le financement des coûts supplémentaires qu'engendrerait une treizième rente AVS n'est pas as-

suré. C'est donc sans surprise qu'il a recommandé au Parlement de rejeter l'initiative populaire de l'USS «Mieux vivre à la retraite». Dans son communiqué, le gouvernement dit plutôt vouloir donner la priorité aux réformes en cours de la prévoyance vieillesse, «qui

visent à maintenir le niveau des prestations de l'AVS et du régime obligatoire de la prévoyance professionnelle tout en garantissant l'équilibre financier du 1^{er} et du 2^e pilier».

DOUBLE PEINE POUR LES FEMMES

Pour rappel, cette initiative demande la mise en place du versement supplémentaire d'une rente AVS, sur le même principe qu'un 13^e salaire. Cela représenterait une hausse de 8,33% de la rente annuelle, et les principaux bénéficiaires seraient les salariés à bas ou moyen revenu.

Pour la faîtière syndicale, c'est un refus des autorités de voir la réalité que vit la population en matière de retraites. «Aujourd'hui, la moitié des nouveaux retraités touchent une rente mensuelle inférieure à 3439 francs, en prenant en compte l'AVS et la LPP», souligne le communiqué de presse de l'USS. Les femmes sont encore plus concernées, car un tiers d'entre elles touchent des rentes inférieures à celles des hommes vu que le 2^e pilier ne tient pas compte de la garde des enfants assurée majoritairement par les femmes. «Beaucoup risquent ainsi de basculer dans la pauvreté qui frappe les personnes âgées. Et la situation s'aggrave, puisque les rentes du 2^e pilier baissent depuis

plus d'une décennie à cause du bas niveau des taux d'intérêt.» Après déduction des primes maladie et des loyers, force est de constater que beaucoup n'ont vraiment plus grand-chose pour vivre avec ce qu'il reste de leurs rentes.

POUR DES RENTES DÉCENTES POUR TOUS

Rentes du 2^e pilier en chute libre, retraites des femmes au ras des pâquerettes, rentes AVS à la traîne des salaires: cinquante ans après l'avènement du modèle des trois piliers, il apparaît que le Conseil fédéral ne tient pas ses promesses et que «la garantie des prestations prévues par la Constitution s'applique désormais à toujours moins de personnes dans ce pays», déplorent les

syndicats. Ces derniers regrettent la volonté des élus à Berne de développer uniquement la prévoyance privée, accessible aux hauts salaires, alors que l'AVS reste la solution la plus efficace et la plus équitable.

L'USS ne baisse pas pour autant les bras et se montre déterminée à se battre pour son initiative, au Parlement comme dans les urnes. «Celle ou celui qui a travaillé durant toute sa vie mérite de recevoir une rente décence. Il y a assez d'argent en Suisse pour garantir cela, et pas seulement pour les tout gros salaires.» ■



L'initiative de l'USS pour une 13^e rente AVS a été déposée le 28 mai dernier à la Chancellerie fédérale, munie de plus de 137 000 signatures. Un signal pour le relèvement des rentes que le Conseil fédéral a ignoré il y a quinze jours.

OLIVER VOGELSANG

L'INITIATIVE DES JEUNES PLR EST AUSSI REJETÉE

Le 24 novembre, le Conseil fédéral a également rejeté l'initiative des Jeunes PLR déposée cet été et intitulée «pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne» ou «initiative sur les rentes». Ce texte demande une adaptation automatique de l'âge de la retraite en fonction de l'allongement de l'espérance de vie de la population. Cette adaptation serait réalisée tous les ans. L'initiative prévoit d'ores et déjà le relèvement progressif de l'âge de la retraite à 66 ans tant pour les hommes que pour les femmes. Comme pour la 13^e rente, le gouvernement estime que la réforme AVS 21 en cours est suffisante pour stabiliser le 1^{er} pilier d'ici à 2030. Il annonce aussi que le Parlement l'a déjà chargé «de lui soumettre d'ici à fin 2026 un projet de stabilisation de l'AVS pour la période 2030 à 2040». ■ SH

GROUP MIGRATION VAUD INVITATION À LA PROCHAINE SÉANCE ET VISITE AU MUSÉE HISTORIQUE DE LAUSANNE

Le groupe Migration est un des groupes d'intérêts les plus actifs dans le cadre du syndicat Unia. Il s'intéresse à toutes les questions politiques et syndicales liées aux thématiques migratoires. Ce groupe est organisé en comité qui se réunit régulièrement et participe à la prise de décisions dans le cadre des instances Unia.

Afin de présenter ses activités, le comité des migrants d'Unia Vaud invite les membres issus de la migration du canton à sa prochaine séance qui aura lieu:

Le samedi 18 décembre à 9h, à la Maison du Peuple, place Chauderon 5 à Lausanne.

La séance sera suivie de la visite du Musée historique de Lausanne, qui organise une exposition sur les 150 ans d'immigration italienne à Lausanne.

Ordre du jour:

- 9h Accueil, cafés-croissants.
- 9h30 Présentation des activités du groupe Migration.
- 11h Visite de l'exposition «Losanna, Svizzera» au Musée historique (durée une heure).

Pour des questions d'organisation, l'**inscription pour la séance et la visite est obligatoire**. Merci de vous annoncer auprès de A. Landry par tél. 076 530 31 02 ou par e-mail abdeslam.landry@unia.ch (**délai au 15 décembre**).

NB: le pass sanitaire est obligatoire pour la séance et la visite du musée.

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et influente. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Pour la région Fribourg du syndicat Unia, nous cherchons de suite ou date à convenir, une ou un

Responsable RH à 80%

Ce que vous faites bouger

- Développement et garantie de l'application des processus de gestion du personnel en tant que membre de la direction régionale
- Responsable de l'équipe administrative comprenant trois personnes et un-e apprenti-e
- Personne de contact avec le département central du management du personnel
- Gestion du développement du personnel et mise en place d'outils d'analyse
- Formation et soutien aux cadres de la région en matière de conduite de personnel
- Recrutement du personnel au niveau régional
- Personne de contact avec la CoPe (commission du personnel régionale)
- Exécution de diverses tâches administratives

Ce que vous apportez

- Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines ou formation équivalente
- Expérience significative dans une fonction avec gestion et conduite de personnel
- Parfaite maîtrise de la langue française (orale et écrite) ainsi que de bonnes connaissances de l'allemand (niveau B1)
- Résistance au stress, esprit d'analyse et fiabilité
- Partage des valeurs de l'organisation
- Expérience dans une institution à but non lucratif constitue un atout

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet online ou par courriel à: bewerbung.be@unia.ch jusqu'au **15 janvier 2022**. Pour tout complément d'information sur le poste, la ou le co-secrétaire régional-e, Yolande Peisl-Gaillet ou François Clément se tiennent à votre disposition au numéro de téléphone 026 347 31 31.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

UNIA

Employé-e dans l'industrie, que pensez-vous du télétravail ?

Pour une meilleure protection et plus de droits, donnez-nous votre avis!

Avec vous, Unia veut renforcer l'encadrement du télétravail dans les CCT de l'industrie.

Ensemble, nous sommes fort-e-s!

 Sondage sur unia.ch/teletravail-industrie jusqu'au 31.12.21



UNIA

Un cadeau pour Noël ? offrez L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

La fin de l'année approche avec son cortège de guirlandes, de paillettes et de cadeaux à dénicher. En manque d'idées? Alors faites profiter vos proches d'une information syndicale et sociale de qualité et offrez un abonnement à L'Événement syndical au prix préférentiel de 50 francs la première année au lieu de 60 francs!

J'offre un abonnement d'une année au prix préférentiel de 50 francs la première année à:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Facture à adresser à:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne ou envoyer un courriel avec les informations ci-dessus à forum@evenement.ch

**Moins de consommation de viande.
Plus de forêt tropicale.**

JusticeClimatique.ch



Faire un don CCP 60-707707-3

LES MAÇONS CIMENTENT LEURS REVENDICATIONS

Réunis en conférence professionnelle, les maçons ont adopté une série de revendications en vue du renouvellement de la Convention nationale du secteur principal de la construction



C'est armés de truelles, de briques et de mortier que les maçons d'Unia ont exprimé leur mécontentement face au blocage des entrepreneurs sur les négociations salariales. Ils ont érigé un mur devant les locaux bernois de la SSE pour illustrer la pénibilité de leur travail.

Textes Sonya Mermoud

Plus de protection en matière de santé, des journées de travail moins longues et des règles claires en cas d'intempéries: quelque 130 maçons ont participé le 27 novembre dernier à la Conférence professionnelle de la construction d'Unia à Berne. A cette occasion, ils ont débattu de leurs conditions de travail et de l'avenir dans le secteur. La pression du temps et des délais a largement été évoquée et, partant, les risques qu'elle induit sur la santé et la sécurité des salariés. Les discussions se sont déroulées sur fond de renouvellement de la Convention nationale (CN). L'accord arrivera en effet à échéance à la fin de l'année prochaine. Dans ce contexte, l'assemblée a adopté une série de revendications. Et entend bien les faire valoir durant les prochaines négociations qui débuteront fin février. Les demandes formulées résultent d'un vote organisé par le syndicat sur les chantiers au cours des mois passés, auquel ont participé plus de 15 000 travailleurs de la branche. «Environ un maçon sur cinq a ainsi exprimé son opinion», chiffre Nico Lutz, responsable du sec-

teur construction d'Unia. Une manière de déterminer de façon démocratique les besoins des intéressés.

NON AU VOL D'HEURES

En tête de liste des exigences figure la question des intempéries. Les maçons réclament l'établissement de critères clairs à ce propos et le paiement des heures non travaillées en cas de suspension d'activité. «Aujourd'hui, ils doivent les compenser avec des heures supplémentaires ou sur leur temps libre», dénonce le collaborateur d'Unia, soulignant au passage l'importance de reporter les délais quand les aléas météorologiques freinent l'avancée des travaux. La réduction de la journée de travail a aussi réuni une majorité des suffrages. «Les journées dans la construction sont longues et fatigantes, surtout en été. Les salariés demandent qu'elles n'excèdent pas 8h30 durant cette saison au lieu des 9 heures actuellement.» L'assemblée s'est également prononcée sur la question du paiement des déplacements. «La première demi-heure n'est aujourd'hui pas rémunérée. Le temps de déplacement doit être entièrement payé, à compter du moment où les employés

commencent les chargements. La journée de travail doit par ailleurs être d'autant raccourcie que les distances sont importantes. Les maçons disent clairement non au vol d'heures non comptabilisées des trajets et lors d'intempéries.» Autre revendication adoptée par les participants: une meilleure protection des travailleurs âgés. «A ce propos, les maçons exigent une prolongation des délais de résiliation de contrat et le versement d'indemnités.» Enfin, ils demandent une pause supplémentaire payée et davantage de vacances: six semaines jusqu'à 50 ans et sept passé cet âge. «L'introduction de cette dernière revendication pourrait se faire progressivement, sur plusieurs années», précise Nico Lutz.

ATTITUDE DE BLOCAGE DÉNONCÉE

Les conditions de travail des salariés de la construction - soumis au stress, à la pression des délais, à des journées interminables en comptant les heures supplémentaires, le temps des trajets, etc. - influent directement sur la relève. «Le nombre d'apprentis qui choisissent ce métier a presque diminué de moitié durant les dix dernières années. Un maçon sur deux quitte prématûrement

la profession; un sur six au cours des cinq premières années», note en substance Unia, attirant encore l'attention sur la pénurie programmée de contremaîtres. Pour le Parlement des maçons, les problèmes sont connus et pourraient être empoignés. Dans ce sens, le renouvellement de la CN constitue une chance. «Mais il faut alors un changement de mentalité chez les entrepreneurs.» Un commentaire directement lié au refus de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), malgré des carnets de commandes pleins, d'entrer en matière sur la demande de revalorisation des salaires. Une exigence qui revient sur le tapis. «La SSE n'a même pas

fait d'offre. Une semaine après l'échec des négociations, elle a menacé publiquement d'instaurer un vide conventionnel et d'abolir la CN.» Cette démonstration de force des tenants de la ligne dure chez les employeurs ne profite ni aux salariés, ni aux entreprises responsables, estime Unia. Une attitude de blocage qui a suscité l'indignation des délégués. Au terme de la Conférence, ces derniers ont érigé un mur devant les bureaux de la SSE à Berne pour manifester symboliquement leur désapprobation et illustrer leur dur labeur... ■

LES CONTREMAÎTRES AUSSI EN LUTTE

Du côté des contremaîtres, les négociations salariales se poursuivent. Alors que leur convention collective de travail (CCT), dite Convention des cadres de la construction, arrivera elle aussi à échéance à la fin de l'année prochaine. Comme pour les maçons, Unia les a questionnés sur leurs principales revendications. Celles-ci portent sur l'abandon des heures de travail gratuites, soit la suppression du temps de préparation non payé qui est ancré dans l'accord; la revalorisation des salaires minimums jugés loin des réalités actuelles et enfin l'extension du champ d'application de la CCT, limitée aujourd'hui aux entreprises relevant de la Société suisse des entrepreneurs et aux membres des syndicats. ■

Le beurre et l'argent du beurre? C'est encore non!

Les citoyennes et citoyens genevois ont dit une nouvelle fois «non» à une extension des horaires d'ouverture des magasins sans compensation pour le personnel de vente. Et maintenant, on fait quoi?

Propos recueillis par Manon Todesco

Non, c'est non! Le 28 novembre dernier, la population genevoise a, de nouveau, exprimé dans les urnes son refus d'étendre les horaires d'ouverture des commerces sans contrepartie pour les travailleurs. En effet, un peu plus de 53% des électeurs ont rejeté les ouvertures de trois dimanches par année ainsi que les samedis jusqu'à 19h. Pour le Comité unitaire LHOM, qui se félicite de ce résultat, le message est clair. Déjà en novembre 2016, la population avait plébiscité le contre-projet à l'initiative «Touche pas à mes dimanches», qui introduisait la possibilité d'ouvrir les commerces trois dimanches par an à condition que les employés bénéficient d'une CCT étendue. Deux ans plus tard, face au vide conventionnel, la droite patronale revenait à la charge avec une loi dite expérimentale, mais ce nouveau vote confirme le souci de la population en faveur d'une amélioration des conditions de travail dans la vente et une opposition franche aux «mancœuvres patronales qui tentent d'avoir le beurre et l'argent du beurre», dénonce le comité. Retour à la case départ, donc. Pablo Guscetti, en charge du dossier

à Unia Genève, revient sur la votation et les enjeux futurs dans la branche.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle leçon doit-on tirer de ce nouveau non?

Ce résultat renvoie un message clair, à savoir que la population n'est pas disposée à ouvrir plus largement les magasins sur le dos du personnel de la vente. Cette fois, il n'y a plus de doute, c'est très clair. On ne peut pas libéraliser plus sans leur donner de contrepartie.

Quelle va être la suite de ce dossier? En tant que syndicat, nous sommes le porte-parole des travailleurs de la vente. Ils nous demandent une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ainsi qu'un stop à la flexibilisation et à la précarisation de leurs conditions de travail. Si ces ouvertures dominicales sont si essentielles comme le disent les patrons, il ne reste plus à ces derniers qu'à accepter de négocier une convention collective de travail digne de ce nom!

Justement, les associations patronales s'appuient sur cette fameuse CCT qu'ils ont signée. Peut-on avoir plus d'explications?

Effectivement, il existe une CCT, mais que sur le papier, car elle n'est pas étendue faute de représentativité. Sans parler du fait qu'elle ne protège en rien les salariés, car les conditions qu'elle prévoit, notamment salariales, sont en dessous du Contrat-type de travail édicté par le canton. Elle arrive à échéance cette fin d'année et les associations patronales veulent que nous la prolongions. La décision appartient aux travailleurs, dont le comité Vente se réunira et se prononcera le 15 décembre prochain. Pour avoir longuement échangé avec les vendeuses et les vendeurs, je crois que si les patrons veulent aller vers une extension de la CCT pour pouvoir ouvrir certains dimanches, ils devront prendre en considération les attentes du personnel et négocier des compensations qui vont dans son sens.

En a-t-on fini avec ces votations sur l'extension des horaires d'ouverture des magasins?

Avec ce nouveau non, on espère avoir mis fin à cette longue odyssée, mais il faut rester très vigilants. Il y a toujours un projet de loi de l'UDC dans les ti-

roirs du Parlement, beaucoup plus extensif puisqu'il propose d'ouvrir les commerces jusqu'à 20h du lundi au samedi. Il avait été mis en pause

le temps de la votation, mais j'espère maintenant que les députés prendront acte du message passé dans les urnes il y a quelques jours. ■



Avec ses collègues d'Unia, Pablo Guscetti, ici à droite lors de la remise des signatures du référendum contre la LHOM, est l'un des artisans de la nouvelle victoire des vendeuses et des vendeurs de Genève.

«LA SITUATION CLIMATIQUE EST UNE URGENCE SANS PRÉCÉDENT»

Des scientifiques sonnent l'alerte et souhaitent être entendus par les juges lors des nombreux procès en cours. Entretien avec l'une d'entre eux, la climatologue Martine Rebetez

Propos recueillis par Aline Andrey

Depuis plus de trente ans, Martine Rebetez travaille sur les bouleversements climatiques. Climatologue à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage et professeure à l'Université de Neuchâtel, la spécialiste est également membre du comité scientifique des Grands-parents pour le climat. En mai dernier, elle était prête à témoigner lors du procès à Neuchâtel d'activistes du climat, puis à Fribourg lors de l'audience concernant le Block Friday. Mais elle n'a jamais été convoquée. Dernièrement, elle est l'une des scientifiques à s'être adressées au juge, via une annonce dans le journal *24 heures*, lors du procès de treize militants écologistes. Ceux-ci ont été finalement condamnés fin novembre pour avoir investi les locaux des Retraites populaires à Lausanne; et ont déjà annoncé faire appel. Un procès parmi beaucoup d'autres, à la suite d'actions de désobéissance civile (voir aussi ci-dessous). Pendant ce temps, la planète continue de se réchauffer dangereusement, générant des phénomènes extrêmes dont cet été nous a offert qu'un aperçu.

QUESTIONS RÉPONSES

Vous avez accepté la demande des avocats de témoigner lors de plusieurs procès, à Neuchâtel et à Fribourg en mai, à Lausanne dernièrement. Pourquoi?

Il me semble essentiel que des scientifiques, pas forcément moi, je tiens à le souligner, puissent être entendus pour que les juges soient informés précisément. La situation climatique se détériore constamment, avec une gravité et à une vitesse difficiles à appréhender si l'on n'est pas dans le domaine. Les quantités d'émissions de gaz à effet de serre ont été telles, depuis 2015, que tous les scénarios envisagés par le GIEC sont systématiquement et largement dépassés. Les limites ne s'annoncent plus à des horizons 2050, mais plutôt 2030, pour ne pas dépasser le 1,5°C de réchauffement (nous sommes déjà à 1,1 degré supplémentaire, *ndlr*). Le Tribu-

nal fédéral affirme que la Suisse s'est engagée à respecter l'Accord de Paris. Or, cela ne signifie pas pour autant qu'elle se donne les moyens de le faire. Dans les deux procès où des scientifiques ont été entendus par les juges, ceux-ci ont acquitté les prévenus. Ailleurs, ces derniers ont été condamnés.

Si vous étiez acceptée comme témoin lors d'un procès, que diriez-vous au juge?

Je répondrais aux questions concernant mon domaine qui est le climat. Je ne suis pas compétente sur des questions de droit. Je ne me permettrais pas de me prononcer sur d'éventuelles sanctions. Je soulignerai la désinformation provenant des lobbies des énergies fossiles. Ceux-ci continuent de prétendre que les humains ne sont pas responsables du réchauffement ou qu'il n'est pas urgent d'agir. Jusqu'au sein du Parlement, les lobbies sèment le doute pour éviter qu'on réduise la consommation de pétrole. Dans les années 1960-1970, lorsque l'on a confirmé que les CFC (chlorofluorocarbures, *ndlr*) détruisaient la couche d'ozone, les entreprises chimiques ont investi dans des campagnes de désinformation jusqu'à ce qu'elles trouvent un produit de remplacement. Ces campagnes ont alors cessé et des accords internationaux ont pu être signés. Or, aujourd'hui, ce ne sont pas les mêmes personnes qui vont profiter des énergies renouvelables. L'énergie solaire, par exemple, n'est pas une rente aussi intéressante que le pétrole, car une fois les panneaux posés, elle est gratuite.

Les peines ont été confirmées pour les activistes des Retraites populaires. Votre annonce n'a-t-elle servi à rien? Et la désobéissance civile, a-t-elle atteint ses limites?

Le but de l'Appel était plus général que ce seul procès, c'était une formule rhétorique, et il visait un procès équitable plus que l'acquittement lui-même. Je refuse de juger la démarche des activistes. J'informe sur le changement climatique depuis tellement longtemps sans grand résultat, que je ne me permettrais pas de donner des leçons. Si je savais comment faire pour que les choses progressent,



L'action pacifique de grévistes pour le climat dans les locaux des Retraites populaires à Lausanne, pour dénoncer ses investissements fossiles, s'était déroulée au cours d'une manifestation pour le climat, le 15 mars 2019. Plus de 15 000 personnes avaient défilé dans les rues de la capitale vaudoise avant de se rassembler à la Riponne (photo).

j'aurais déjà donné la recette. Je ne suis ni militante, ni politicienne, mais scientifique. J'ai donné des conférences à tous les partis. Il y a trente ans, on m'invitait à parler du réchauffement climatique entre la poire et le fromage, c'était intéressant et un peu préoccupant, puis on retournait aux affaires courantes. Les consciences ont bien sûr évolué depuis, mais malheureusement pas assez vite.

En 2011, vous avez écrit un livre intitulé *La Suisse se réchauffe. Effet de serre et changements climatiques. Dix ans plus tard, quel est votre constat?* Je n'aurais jamais imaginé une dégradation aussi rapide de la situation. Les scénarios du GIEC reposaient au pire sur une stabilisation des émissions de gaz à effet de serre, au mieux sur une réduction. Or, chaque année elles augmentent et s'accumulent dans l'atmosphère pour des siècles. C'est ce cumul qui fait que notre marge de manœuvre s'est drastiquement réduite. La situation climatique est une urgence sans précédent pour l'humanité, pour la santé, le risque de catastrophes naturelles, les difficultés d'approvisionnement alimentaire, etc.

Où en est la Suisse dans sa politique climatique?

La Suisse est largement en retard. Et elle est responsable d'encore beaucoup plus d'émissions en dehors de ses frontières que sur son territoire, sans compter ses investissements fi-

nanciers dans les énergies fossiles et la déforestation. Alors qu'elle a les moyens financiers et techniques pour changer très rapidement. Ce qui l'empêche d'agir? Les lobbies essentiellement. Il y a des liens trop forts entre certains politiciens et les milieux pétroliers.

Comment voyez-vous la situation dans dix ans?

Surtout davantage de canicules, de sécheresses graves, de précipitations catastrophiques. La fonte des glaciers et du pergélisol va se poursuivre, l'enneigement va encore diminuer. Et l'on va poursuivre la transition vers le renouvelable. Nous sommes passés du bois au charbon, puis au pétrole, et il est certain que les énergies renouvelables vont remplacer le fossile.

Mais à quelle vitesse? Au rythme actuel, cela prendrait 100 ans. Or, nous sommes face à une urgence. Nous insistons sur la nécessité de ne pas dépasser 1,5 à 2 degrés de réchauffement, car plus le réchauffement est grand, plus le risque d'emballement du système est grand.

Afin de réduire et de supprimer les émissions de gaz à effet de serre, un désinvestissement massif des énergies fossiles et des causes de la déforestation est urgent, ainsi que la fin des subventions à ces secteurs. S'ils perdent en rentabilité, les flux financiers vont diminuer. En Suisse, une solarisation à haute vitesse devrait être mise en place dès maintenant. Le solaire est aujourd'hui financièrement très intéressant, c'est le bon moment. ■

DES SCIENTIFIQUES EN SOUTIEN AU GRÉVISTE DE LA FAIM

Dans une lettre ouverte, datée du 29 novembre, des scientifiques expriment leur inquiétude pour la santé de Guillermo Fernandez, papa en grève de la faim à Berne depuis le 1^{er} novembre*, et demandent au Gouvernement suisse d'accéder à sa demande: soit une séance d'informations destinée aux Parlementaires sur les conséquences des crises climatiques et de la biodiversité donnée par des scientifiques. Les signataires sont basés en Suisse et ont contribué au 6^e rapport d'évaluation du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ou aux rapports de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques). Ils dénoncent, dans cet Appel, l'insuffisance de la politique climatique de la Suisse. ■ AA

* papaonhungerstrike.ch

La désobéissance civile en procès

Les condamnations tombent sur les militants du climat et montrent les incohérences d'un système judiciaire qui condamne différemment pour de mêmes faits

Aline Andrey

Je suis condamnée, nous sommes condamnés avant même d'entrer dans la salle du jugement. Et l'humanité est condamnée! Sonja Hediger, médecin, ne cache pas sa tristesse à la suite du verdict lu par le juge Stéphane Coletta mercredi 1^{er} décembre, lors de cet énième procès dit des 200*. «C'est un jour noir pour le principe même de justice, à l'image d'un système déprimant», souligne, écœuré, Kelmy Martinez, membre de la Jeunesse socialiste et de la Grève du climat, étudiant en travail social. Avec eux, une étudiante en médecine et une conseillère conjugale ont également été jugées pour avoir participé à l'une ou l'autre des manifestations: les blocages pacifiques du pont Bessières

le 20 septembre 2019 et de la place Centrale le 14 décembre 2019, organisés par Extinction Rebellion (XR), ainsi qu'une action dans un bâtiment laissé à l'abandon de la place Bel-Air, le 29 mai 2020, lors d'une Critical Mass. Le juge Stéphane Coletta, malgré le pacifisme des manifestants et le mobile honorable de l'urgence du bouleversement climatique en cours, les sanctionne lourdement: de 30 à 50 jours-amende avec des sursis de 2 ou 3 ans, des frais de 750 à 1400 francs, et des amendes de 200 ou 300 francs. Les éléments retenus: entrave aux services d'intérêt général, empêchement d'accomplir un acte officiel, violation des règles de la circulation et de la Loi vaudoise sur les contraventions, de domicile et de l'ordonnance Covid dans le cas de l'action à Bel-Air. La question du climat a à peine été évoquée.

LA CEDH EN LIGNE DE MIRE

Les avocats présents, M^e Ayrton et M^e Jaccoud peinent à comprendre le raisonnement du juge. Le premier en vient à déduire: «Au niveau suisse, tout semble verrouillé. Il va falloir aller jusqu'à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).» Sa plaidoirie portait surtout sur la liberté d'expression, de réunion et de manifestation. «Ces lanceurs d'alerte devraient être remerciés au lieu d'être poursuivis par le Ministère public!» s'insurge-t-il. M^e Jaccoud souligne, quant à elle, le manque de courage et d'audace du juge et ses motivations extrêmement conservatrices. «Ce verdict, comme les autres avant lui, pose la question de la manière dont sont organisés les débats. De mêmes faits sont jugés différemment. Dès lors, quelle est la qualité de la justice rendue?» Lors de l'audience,

le 24 novembre, un troisième avocat, M^e Jacob, partageait sa consternation face à la répression pénale de manifestations pacifiques, et alors que la police, la Municipalité et les transports publics avaient été avertis en amont. Il dénonçait, comme d'autres avocats et collectifs avant lui, la fragmentation des procès: «La jurisprudence de la CEDH est limpide. Le jugement séparé pour le même état de fait doit rester exceptionnel. Une future prévenue présente dans le public, ayant elle aussi fait recours contre son ordonnance pénale, s'interroge en aparté: «Lors de mon procès dont je ne connais pas encore la date, je pensais expliquer mes motivations, mais est-ce que cela en vaut la peine?» ■

* leprocèsdes200.ch

LA SOLIDARITÉ AVEC LA LUTTE CHEZ DPD TISSE SA TOILE

Des syndicalistes des quatre coins du monde ont apporté mercredi dernier leur soutien à Unia et aux travailleurs suisses de l'entreprise de logistique

Jérôme Béguin

Ce n'est pas parce qu'il y a la grève chez Smood qu'il faudrait oublier DPD! Pour mémoire, en février dernier, Unia avait dénoncé publiquement les conditions de travail déplorables que subissent les quelque 800 livreurs employés par cette filiale de La Poste française devenue le numéro deux de la livraison en Suisse. Le syndicat a constitué six collectifs locaux de salariés, un comité national et n'a pas relâché la pression depuis cet hiver pour obtenir l'enregistrement du temps de travail et le paiement de toutes les heures effectuées, le respect des droits syndicaux et l'ouverture de négociations avec les représentants du personnel.

La direction de DPD n'a pas accepté ces revendications ni voulu encore ouvrir des négociations, mais de premières améliorations ont été constatées dès le printemps: dans nombre de dépôts, les horaires ont été réduits, le temps de travail a commencé à être enregistré et les heures supplémentaires à être partiellement payées. Des livreurs de Meyrin (GE) se sont vus par ailleurs

directement engagés par l'entreprise de logistique. Rappelons que DPD ne distribue pas lui-même les colis, il utilise à cette fin de petites sociétés sous-traitantes basées dans ses onze dépôts.

LES PROBLÈMES SONT TOUJOURS LÀ

Une enquête menée par Unia en octobre et novembre a toutefois montré que les problèmes persistent. Selon les chiffres présentés par le syndicat, 70% des chauffeurs interrogés ont indiqué que leur temps de travail n'était pas correctement enregistré et payé. Près de 30% ont déclaré être contraints de signer de faux décomptes de temps de travail. Et environ la moitié d'entre eux se sont plaints d'avoir reçu des pressions pour ne pas s'engager syndicalement. «La situation reste très difficile pour les travailleurs de DPD. Il y a toujours de très longues journées avec souvent des heures impayées», explique Roman Künzler, responsable de la logistique chez Unia.

Et dans le contexte du Black Friday, du Cyber Monday et de la veille des fêtes de fin d'année, les livreurs terminent leurs tournées encore plus tard que d'habitude. «La période de



«DPD, respectez vos travailleurs!» Des syndicalistes d'Argentine, de Malaisie, des Etats-Unis, du Brésil ou encore du Japon ont adressé, par le biais d'une vidéo, leurs messages de solidarité aux chauffeurs de DPD en Suisse et leurs exigences vis-à-vis du groupe.

Noël représente pour DPD un chiffre d'affaires énorme. Les travailleurs en paient le prix. Nous demandons des journées normales de travail aussi durant cette période, c'est-à-dire pas plus de dix heures de travail par jour, et que toutes les heures soient payées. DPD doit mettre en place un cadre qui permette un travail digne», souligne le responsable syndical.

ACCORD MONDIAL NON RESPECTÉ

Les revendications d'Unia ont reçu un soutien international à l'occasion d'une journée d'action coordonnée par Uni Global Union, l'internationale syndicale des services dont le siège est à Nyon (VD). En 2017, GeoPost, maison mère de DPD, avait signé un accord avec Uni Global Union selon lequel le groupe de logistique et toutes ses entités s'engageaient à respecter les droits syndicaux fixés par les conven-

tions de l'Organisation internationale du travail et les principes directeurs des Nations Unies, notamment en ne faisant pas obstacle à la représentation syndicale, à favoriser le dialogue social ou encore à respecter les lois sur le travail. Dans un communiqué, Uni Global Union a dénoncé des «actions antisyndicales en contradiction avec les dispositions de l'accord». L'organisation internationale a aussi regretté qu'en vertu de ce dernier, elle n'ait pas pu jouer le rôle de médiateur qui lui revenait. «Ils doivent respecter l'accord mondial qu'ils ont signé et reconnaître les droits de leurs employés. DPD doit commencer à négocier avec Unia pour des salaires, des horaires et des conditions de sécurité équitables pour les travailleurs en Suisse», juge Mark Dimondstein, le président de l'American Postal Workers Union, qui représente 200 000 postiers étauniens, dans une vidéo diffusée

par Unia*. A ses côtés, des syndicalistes de Malaisie, du Brésil ou du Japon témoignent aussi de leur solidarité avec les travailleurs suisses et leur syndicat. Dans des centres de tri argentin, des postiers exigent le respect des droits syndicaux chez DPD et invitent la direction au dialogue social. «Cette forte solidarité envoie un message aux travailleuses et aux travailleurs de DPD en Suisse en leur montrant que les syndicats du monde entier sont à leurs côtés», souligne Roman Künzler. Mais elle adresse également un message tout aussi puissant à l'entreprise, lui signifiant qu'où que ce soit, elle ne peut s'en tirer en violant les droits des travailleurs. ■

* A voir sur: typito.com/share/G9D43XDZ

Givaudan Vernier à deux doigts d'un conflit social

Mécontente du résultat des négociations salariales, une forte minorité du personnel était prête à se battre

Jérôme Béguin

Il s'en est fallu de peu pour que le personnel de Givaudan Vernier ne décide fin novembre d'engager des mesures de lutte. Les travailleurs du site genevois étaient en effet frustrés par le résultat des négociations salariales.

«Avec les derniers chiffres communiqués par le groupe, les salariés attendaient plus cette année ou, au moins, autant que le 1,4% que nous avions obtenu en 2020», explique Xavier Henauer, président de la délégation syndicale de Givaudan Vernier. Le numéro un mondial des arômes et des parfums a affiché une solide croissance au premier semestre 2021. En progression de 4,7% sur un an, le chiffre d'affaires du groupe s'est inscrit à 3,37 milliards de francs, tandis que le bénéfice net bondissait de 16,5% pour s'établir à 481 millions de francs. «Givaudan enre-

gistre de bons résultats, nous bossons beaucoup, il existe une forte demande de produits de première nécessité. Avec le Covid, les gens utilisent beaucoup de savons et autres détergents, ajoute le laborantin en chimie, par ailleurs président d'Unia Genève. Le passage aux trois-huit de la salle des mélanges, l'augmentation de l'activité et le remplacement des départs à la retraite se traduisent par des embauches, j'en ai dénombré plus d'une cinquantaine sur le site ces dernières années.» Le nombre de salariés rattachés à la convention collective de travail (CCT) d'entreprise du site se chiffre aujourd'hui à 355. «En même temps, nous subissons toujours de nombreuses contraintes en raison de la crise sanitaire. Pour restreindre le nombre de personnes dans un même lieu, des horaires vestimentaires ont ainsi été mis en place. Ceux qui travaillent en équipe et ne peuvent se restaurer à l'extérieur, car la pause est li-

mitée à 35 minutes, doivent attendre leur tour à la cantine. Et il y a toujours des collègues qui tombent malades ou sont placés en quarantaine. Les normes sanitaires sont bien appliquées par l'entreprise, c'est positif, mais elles rendent notre travail plus difficile.» C'est dans ce contexte que la délégation syndicale a été amenée à négocier les augmentations salariales 2021 qui seront versées rétroactivement. «Nous avons négocié autant que nous pouvions, assure le syndicaliste, et avons obtenu des augmentations de 1,2% et une prime de 600 francs.» Des assemblées générales ont ensuite été organisées pour présenter ce résultat au personnel, puis un vote électronique s'est déroulé les 22 et 23 novembre. Les travailleurs avaient le choix entre accepter ces augmentations ou s'engager à «participer à des mesures de lutte déterminées collectivement». «La délégation n'a pas donné de mot d'ordre, mais a expliqué objec-

tivement ce qui avait été discuté avec la représentation patronale», souligne le président. Par 46,4%, les votants se sont prononcés en faveur de la première solution, alors que 43,5% choisissaient les mesures de lutte et 10,1% s'abstenaient. La participation s'est montée à 71%. «Le vote traduit la déception des employés. Ils ont bien bossé et s'attendaient à un geste plus grand. Je pense aussi que l'entreprise pouvait donner un peu plus», estime notre interlocutrice.

«Maintenant, nous allons sonder le personnel pour les négociations salariales de 2022 en passant par des commissions ouvrières et des délégués représentant chaque secteur. Parallèlement, nous allons continuer les négociations pour le renouvellement de la CCT qui ont pris du retard avec le Covid.» ■

EN UN CLIN D'ŒIL

GENÈVE NON À «L'APARTHEID VACCINAL»



A l'appel d'une large alliance d'ONG, de syndicats et de partis de gauche, quelque 200 personnes ont manifesté le 30 novembre à Genève pour réclamer la levée de la propriété intellectuelle sur les vaccins, tests et traitements contre le Covid. La date du rassemblement a été maintenue malgré l'annulation de la conférence ministérielle de l'OMC qui devait débuter ce jour-là et se terminer le 3 décembre pour traiter du sujet. Une réunion supprimée en raison de l'apparition du variant Omicron... Les participants ont exhorté l'Union européenne et la Suisse à déroger aux règlements des brevets afin de permettre à tout un chacun d'accéder au droit fondamental à la santé. Avant la mobilisation, une conférence de presse a permis à de nombreux orateurs de s'exprimer sur la question. Des interventions révélatrices des inégalités extrêmes dans la gestion de la crise. Stéphanie Prezioso, conseillère nationale d'Ensemble à gauche, a souligné que,

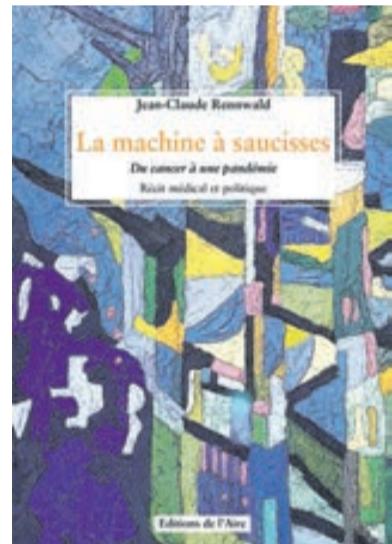
chaque jour, des milliers de personnes mouraient parce que des Etats européens et notre pays refusaient «d'ébranler la sacro-sainte loi du profit». La coalition a articulé le chiffre de quelque 10 000 morts en moyenne au quotidien. Député européen, Marc Botenga a parlé, quant à lui, de crime contre l'humanité. Selon le communiqué d'Amnesty International, pendant que les nations riches procèdent à l'injection des troisièmes doses de vaccins, seules 5% des personnes dans des pays à faibles revenus ont reçu une première piqûre. «Les Etats tout comme les entreprises pharmaceutiques manquent cruellement à leurs obligations et à leurs responsabilités en matière de droits humains.» Rappelons que plus d'une centaine de pays se montrent favorables à la fin des monopoles sur les vaccins contre le Covid, alors que les décès liés à la pandémie dépassent désormais le cap des 5 200 000 victimes... ■ SM/Photos Thierry Porchet

DEUX CANCERS, UNE PANDÉMIE ET TOUJOURS DÉBOUT

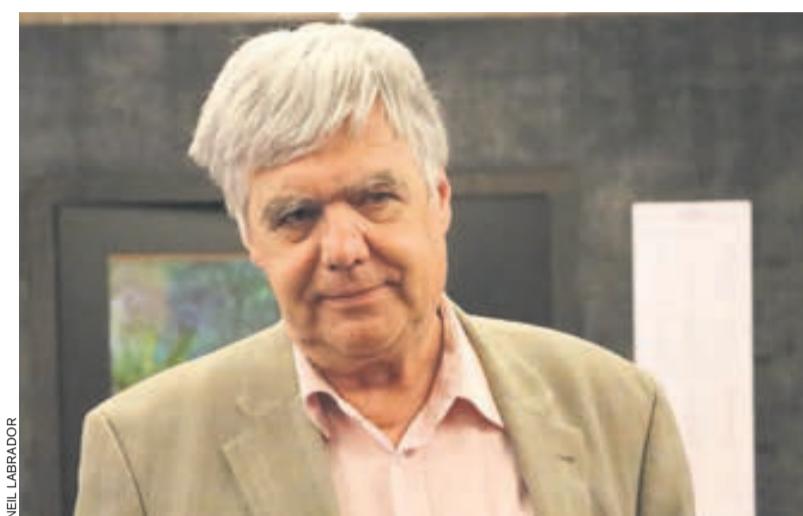
Dans son dernier livre, «La machine à saucisses», Jean-Claude Rennwald mêle sa lutte contre le crabe aux défis posés par la crise sanitaire

Jérôme Béguin

«C e n'est pas grave, mais il faut faire quelque chose...» C'est par ces mots de son urologue qu'un beau matin de mars 2016, Jean-Claude Rennwald apprit qu'il souffrait d'un cancer de la prostate. Le Jurassien avait déjà eu à subir un cancer du côlon quatre ans plus tôt, surmonté par une opération. Cette fois, le traitement passera par une trentaine de séances de radiothérapie. «Surtout pas de panique, camarade! Rappelle-toi François Mitterrand. Son cancer de la prostate, nettement plus avancé que le tiens, a été décelé en 1981, quelques mois après sa première élection et il a ensuite dirigé la France pendant quatorze ans», voulut le rassurer l'oncologue Franco Cavalli, son collègue socialiste avec qui il siégea de 1995 à 2007 sur les



bancs du Conseil national. Jean-Claude Rennwald aborda ce nouveau combat avec optimisme, mais non sans quelques appréhensions. L'appareil à rayons X lui fit songer à cet épisode de *Tintin en Amérique* où des vaches entrent entières dans une usine pour en ressortir sous la forme de saucisses et de corned-beef. *La machine à saucisses* est justement le titre choisi par le journaliste âgé de 68 ans pour relater cette expérience par le menu. Un récit intime et courageux dans la mesure où, liée notamment à l'incontinence et à l'impuissance, il est question d'une maladie un peu honteuse. Aujourd'hui, Jean-Claude Rennwald se dit encore vert, mais il ne cache pas qu'il a souffert durant de longs mois de problèmes érectiles. Tahar Ben Jelloun dans *L'Ablation* et Philippe Petit pour sa *Philosophie de la prostate* avaient déjà décrit dans le détail les conséquences de ce mal qui touche de nombreux hommes d'un certain âge. Mais ce qu'on apprécie chez le fondateur de *L'Événement syndical*, c'est qu'il a le don de tout ramener à la politique, car tout est politique, y compris un cancer ou une pandémie. Le Covid a débarqué alors que le politologue n'avait pas encore terminé la rédaction de son ouvrage. L'auteur a alors décidé de lui rajouter une seconde partie. «Deux cancers en quatre ans, je pensais alors avoir tout vu! Et pourtant, le pire était à venir. Non pas pour moi, mais pour l'humanité tout entière.» Le citoyen de Courrendlin a échappé au virus, mais il s'en est fallu de peu, puisque, à la veille du confinement, il prenait encore l'apéro dans les bistrots de Delémont avec des amis qui se sont révélés positifs.



Sans fard, Jean-Claude Rennwald évoque ses différents combats dans ce nouvel ouvrage.

VIRUS DE CLASSE

L'ancien membre du comité directeur d'Unia nous propose, sur 150 pages, un bon résumé d'une période qui a mis en évidence l'ampleur des inégalités sociales, son analyse aborde la dimension de classe de l'épidémie. «Le coronavirus a montré que celles et ceux qui exercent des métiers considérés comme "secondaires" étaient plus exposés que les autres. Je pense aux vendeurs, aux facteurs, au personnel de nettoyage et tout le personnel de la santé. S'agissant de ce dernier, certaines situations confinent parfois au scandale, en termes de salaires, de temps de travail ou de difficultés à remplir leurs obligations sociales et familiales», explique le syndicaliste, qui note aussi que l'on a assisté à «un retour en force de l'Etat comme acteur majeur de la vie politique, sociale et écono-

mique»: «L'aile la plus conservatrice du patronat, qui avait dénigré l'Etat pendant des décennies, a demandé que celui-ci en fasse encore plus!» L'auteur avance des perspectives politiques «pour empêcher la "machine à saucisses" de nous broyer tous». Il propose, entre autres, de développer la solidarité sanitaire internationale, de revaloriser les métiers utiles, d'instaurer une fiscalité très progressive sur les hauts revenus ou encore de réduire le temps du travail.

Son témoignage et son plaidoyer nous invitent à ne jamais nous déculpabiliser, tant sur le plan personnel que collectif, à conserver notre confiance dans l'humanité et à choisir l'espérance. ■

Jean-Claude Rennwald, *La machine à saucisses. Du cancer à une pandémie*, Ed. de l'Aire, 2021, 253 pages, 29 francs.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.

En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous).

Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Reception: rue des Gare 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Adresse postale: Scan Center, cp 1479, 1001 Lausanne.

Courriel inscriptions: geneve.cc@unia.ch

Courriel formulaire PDU: geneve.pdu1@unia.ch

Permanence guichets:

Lundi de 14h à 17h.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mercredi de 8h à 12h.

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours.

Prochaine date: 9 décembre (apéro de fin d'année).

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Conférence-apéro syndical: 9 décembre dès 18h à Unia Fleurier, sur le thème «Logiciel libre: aspects pratiques, éthiques, sociaux et politiques», puis projection du film «Internet et la révolution du partage». Moment convivial de fin d'année. Dès 18h.

GI Retraités: 9 décembre de 14h30 à 16h, secrétariat Unia Neuchâtel, salle du 1^{er} étage.

GI Jeunesse: 11 décembre de 15h à 18h. Formation sécurité sociale en Suisse, à Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3, Neuchâtel.

Petite fête des grands peuples: 11 décembre dès 17h, Centre espagnol, Temple-Allemard 9, La Chaux-de-Fonds. Fête de fin d'année du groupe migration. Bilan de l'année, échanges, partages pour organiser l'avenir ensemble et finir

l'année en beauté. Plus d'infos: derya.dursun@unia.ch, 079 290 75 92.

GI Jeunesse: 18 décembre, repas de fin d'année, heure et lieu à définir.

TRANSJURANE

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE SYNDICAT

Les secrétariats du syndicat Unia Transjurane, seront fermés du vendredi 24 décembre jusqu'au vendredi 7 janvier 2022 compris.

Dès le lundi 10 janvier 2022: ouverture des secrétariats selon l'horaire habituel.

CAISSE DE CHÔMAGE

Horaires du 24 au 31 décembre: Delémont: permanence le 28 décembre de 14h à 17h.

Moutier: fermé.

Porrentruy: fermé.

Saint-Imier: fermé.

Tavannes: permanence du 27 au 29 décembre selon l'horaire habituel.

Durant cette période, la permanence téléphonique est ouverte du 27 au 30 décembre au 058 332 11 32.

Dès le lundi 3 janvier 2022: ouverture selon l'horaire habituel.

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Moutier: mercredi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à

17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.

Monthey: de 9h30 à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Mercredi de 8h30 à 11h30.

Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VALAIS ROMAND

SMOOD NE LÂCHE RIEN, LES GRÉVISTES NON PLUS

La direction de la société de livraison est restée insensible aux demandes d'ouverture de négociations, poussant le Canton de Genève à lancer une procédure de conciliation

Textes Jérôme Béguin

Le Département de l'économie et de l'emploi du Canton de Genève a annoncé lundi avoir saisi la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) du conflit social chez Smood. Le siège de la société de livraison est situé à Plan-les-Ouates, dans le canton du bout du lac. L'objectif est d'engager une procédure de conciliation afin que les deux parties parviennent à s'accorder sur un protocole de négociation. Lundi, à l'heure du bouclage de ce journal, les grévistes et Unia attendaient de recevoir la convocation devant la CRCT. Durant cette phase de conciliation, qui peut durer plusieurs semaines, les mesures de lutte doivent être suspendues.

Le conflit chez Smood entre dans sa sixième semaine et son issue apparaît encore éloignée. Démarré le 2 novembre à Yverdon, le mouvement soutenu par Unia a fait boule de neige dans dix autres villes de Suisse romande où une centaine de livreurs et de livreuses ont formé des comités de lutte et vient de franchir la Sarine (voir encadré). Durant un mois, la direction de l'entreprise de livraison a refusé de dialoguer avec les représentants du personnel. Des rencontres ont bien eu lieu ensuite, mais elles n'ont, pour l'heure, pas débouché sur un accord ou un début de négociation. Responsable de la logistique pour Unia, Roman Künzler le regrette: «Jusqu'à présent, les pourparlers que nous avons eus ont surtout montré que les dirigeants de la société n'étaient pas prêts à trouver un réel accord négocié qui règle de manière collective les graves dysfonctionnements constatés chez Smood.»

Pour rappel, selon les calculs du syndicat, les livreurs de Smood ne gagnent, une fois retranchés les frais, que 14,70 francs de l'heure. Les salariés de Simple Pay, une entreprise sous-traitante de la plateforme de livraison dans les cantons de Genève et Vaud, sont, eux, encore plus mal lotis. Payés à la minute, ils ne perçoivent, une fois déduits les attentes des commandes

et les frais, qu'entre 5 et 10 francs par heure seulement.

SOUTIEN DE RESTAURATEURS

Les grévistes et Unia ont cherché ces dernières semaines à sensibiliser les partenaires de Smood sur cette précarité. Intitulée «Smood, écoute tes livreurs», une pétition signée par plus de 12 000 personnes sur les piquets de grève a été déposée le 23 novembre au siège de Migros Genève, qui détient 35% des actions de la plateforme et qui occupe deux des quatre sièges de son conseil d'administration. Vendredi dernier, ce fut au tour d'un autre partenaire important d'être visé: McDonald's. Dans toute la Suisse, le syndicat a mené des actions devant les enseignes de la chaîne de restauration rapide, appelant, là aussi, les directions à intervenir auprès de Smood pour qu'un accord soit trouvé avec les grévistes. Plus de cent restaurateurs clients de la plateforme ont, par ailleurs, déjà signé une lettre distribuée par Unia et adressée au directeur et fondateur de Smood, Marc Aeschlimann, allant dans le même sens. Evoquant des «dysfonctionnements qui ne sont pas dignes d'une entreprise sérieuse», la missive réclame des «conditions de travail décentes» et l'ouverture immédiate de négociations. Le syndicat a aussi saisi récemment les services de l'emploi vaudois et genevois sur la question de Simple Pay (voir ci-dessous).

Par sa durée, son éclatement dans douze villes et l'absence de locaux ou encore la fermeture totale de l'employeur au dialogue, le mouvement des «smoodeurs» est une grève difficile à mener. Chaque témoignage de solidarité est donc précieux pour les grévistes, qui ont vu d'un bon œil se former des comités de soutien dans les cantons de Vaud, Fribourg et Genève, rassemblant syndicats, partis et organisations progressistes.

«SMOOD, IL VA FAUILLOR PAYER!»

Dans la cité des Zaehringen, on dénombre une douzaine de grévistes de Smood. Plutôt actifs, selon la cosecré-



A Fribourg, les grévistes ont illustré leur quotidien sur la banderole qui a ouvert la manifestation de solidarité organisée vendredi passé à l'appel des syndicats, de partis et d'associations du canton.

taire régionale d'Unia Fribourg: «Ils ont récolté 1500 signatures pour la pétition en dix jours, ainsi que de nombreux soutiens de restaurateurs.» Yolande Peisl-Gaillet se réjouit de la création d'un comité appuyant les revendications des grévistes. Vendredi passé, ce dernier organisait un rassemblement en fin de journée sur la place Python. Près d'une septantaine de personnes ont écouté des représentants du Parti socialiste, du Syndicat des services publics, de Solidarités, des Jeunes POP et de la Grève féministe souligner tour à tour au micro le courage des grévistes et la justesse de leurs revendications. «Si vous voulez atteindre vos objectifs, soyez tous unis et solidaires», leur a conseillé Mohamed, un participant à la grève de la buanderie de Marsens en 2015.

Prenant la parole, Jason, l'un des grévistes, a remercié les participants et a rappelé les revendications: toutes les heures travaillées doivent être payées,

les horaires doivent être communiqués au moins deux semaines au préalable et un minimum de travail doit être garanti. «Aujourd'hui, nous ne savons pas au début du mois ce que nous gagnerons à la fin», a indiqué le jeune homme, qui a aussi plaidé le droit de conserver son salaire en cas de maladie et une indemnisation correcte pour le téléphone, ainsi que pour le véhicule privé à hauteur de 70 centimes par kilomètre. «Deux francs de l'heure, c'est largement insuffisant, cela ne couvre pas le tiers de nos frais», a dit le livreur, qui a aussi expliqué en aparté avoir dû dépenser près de 700 francs en matériel pour pouvoir travailler avec son scooter. Jason a encore revendiqué le supplément pour le travail du dimanche, la fin des pénalités, le versement des pourboires, «un lieu où nous pouvons nous tenir au chaud et nous rassembler» et, pour finir, «un salaire décent: nous ne sommes payés que 19 francs brut par heure, c'est insuffisant pour

vivre». «Nous revendiquons tout simplement le respect», a-t-il conclu. Un bref cortège dans la rue de Romont a suivi le rassemblement avec des arrêts devant un McDonald's et une Migros, les manifestants scandant: «Smood, Smood, il va falloir payer, assez de précarité!» ■

SIMPLE PAY, UNE LOCATION DE SERVICES PAS AUX NORMES

Unia vient de saisir les services de l'emploi des cantons de Vaud et Genève sur la question de Simple Pay. Dirigée par une ancienne cofondatrice et directrice de Smood, cette société à responsabilité limitée genevoise met des coursiers à disposition de la plateforme de livraison dans les villes de la région lémanique. Pour le syndicat, il ne fait aucun doute que les conditions d'engagement et de travail qui y sont pratiquées ne respectent ni la Loi fédérale sur le service de l'emploi et la location de services, ni la Convention collective de travail de la location de services, pas plus que la Loi sur le travail. Cette dernière stipule que le temps durant lequel les salariés doivent se tenir à disposition de l'employeur est réputé temps de travail et doit, par conséquent, être rémunéré. Or, Simple Pay ne rémunère que le temps durant lequel une commande est livrée. La loi sur la location de services spécifie, elle, que l'horaire de travail doit être précisé dans le contrat du collaborateur. Unia demande aux autorités cantonales d'intervenir sans délai afin de faire respecter la législation en vigueur. ■

LE CONFLIT SAUTE LA BARRIÈRE DE RÖSTI

Limité jusqu'à présent à la Suisse romande, le conflit a fini par passer la Sarine. Constitué de membres d'Unia et de Syndicom, un collectif de livreurs a été créé à Winterthour. Il a remis lundi ses revendications à Smood et s'apprête à entrer en grève. ■



A Crissier, comme devant d'autres enseignes de McDonald's en Suisse, Unia et les livreurs de Smood ont mené une action vendredi dernier sur le coup de midi. Tout en passant commande et en informant les clients, ils ont interpellé le géant américain pour que ce dernier, partenaire privilégié de Smood, intervienne afin de mettre fin à l'exploitation des employés de la plateforme de livraison.

RETOUR DANS LES ANNÉES 1940

Le film d'animation *Où est Anne Frank?* retrace la dramatique histoire de la jeune diariste juive durant la Seconde Guerre mondiale tout en faisant des parallèles avec les enjeux migratoires actuels. Un long métrage didactique, poétique et engagé, œuvre du réalisateur israélien Ari Folman

Textes Nicolas Jacot

Amsterdam, de nos jours... Par une nuit d'orage, Kitty - l'amie imaginaire d'Anne Frank à qui était dédié le célèbre journal - prend mystérieusement vie. Elle est surprise de ne pas retrouver la jeune écrivaine dans la cachette où elle s'était réfugiée avec sa famille il y a plus de 75 ans. Muni du précieux manuscrit, Kitty part alors à sa recherche dans les rues de la capitale. Et fait rapidement la connaissance de Peter, un jeune voleur qui vient en aide aux réfugiés clandestins. Au fil de la lecture du journal, des nombreuses rencontres et d'explorations à travers l'Europe, Kitty va devoir faire face au tragique destin de son amie. Pour finalement réaliser qu'Anne est à la fois partout et nulle part, et trouver le

moyen de redonner à son héritage tout son sens et sa force. Amorcé par le Fonds Anne Frank à Bâle, ce projet de film d'animation a pour objectif d'expliquer aux nouvelles générations la Shoah et la destinée de cette adolescente face à l'horreur nazie. Egalement scénariste du long métrage, le réalisateur israélien Ari Folman a décidé de faire de Kitty la véritable protagoniste, évoluant dans l'Europe des années 2020. Un choix scénaristique audacieux qui permet de faire le lien entre passé et présent pour atteindre les jeunes spectateurs. L'amie imaginaire d'Anne devenant au fil du récit une adolescente d'aujourd'hui. Un parti pris qui vient surtout «dépoussiérer» les atrocités des années 1940 et les présenter sous un angle actuel. «Le film ne parle pas seulement de la Shoah, qui

bien évidemment ne doit jamais tomber dans l'oubli, mais des leçons qu'on peut en tirer pour notre propre quotidien», analyse un producteur.

HYPOCRISIE EUROPÉENNE

Si *Où est Anne Frank?* se veut didactique et s'appuie sur des éléments avérés, il fait également appel au pouvoir de l'imaginaire. Notamment dans sa représentation d'Auschwitz et de l'enfer concentrationnaire, afin de ne pas choquer et effrayer les plus petits. Mais le long métrage vient également mettre le doigt sur l'hypocrisie des Etats européens. Des Etats dans lesquels Anne Frank et d'autres martyrs de la barbarie sont partout. Des écoles, des hôpitaux, des bibliothèques, etc., portent leurs noms. Et pourtant le message de tolérance et de solidarité

que leur persécution devrait porter semble s'être, quant à lui, évaporé. En faisant se rencontrer Kitty et des familles migrantes menacées d'expulsion, le film d'animation devient un touchant plaidoyer en faveur de l'accueil et du partage face au populisme, au racisme et à la xénophobie. «Depuis toujours les gens tiennent les minorités pour responsables des épreuves qu'ils traversent», explique Anne Frank à une Kitty incrédule. Et le producteur d'ajouter: «Je ne pense pas qu'un film puisse changer quoi que ce soit, mais je crois qu'il est important que nous mettions tout en œuvre pour que le cinéma puisse contribuer à faire bouger les mentalités et les idées politiques.» ■

Où est Anne Frank?, d'Ari Folman, sortie en Suisse romande le 8 décembre (dès 8 ans).

BILLETS GRATUITS !

Nous tenons à la disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 12 billets gratuits pour le film *Où est Anne Frank?* offerts par le distributeur Praesens-Film.

Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés à obtenir jusqu'à 4 billets par famille? Ecrivez-nous en indiquant le nombre de billets souhaités et vos coordonnées à: forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne.



RETOUR DANS LES ANNÉES 1960

En adaptant le roman *L'Événement*, la cinéaste française Audrey Diwan nous plonge dans l'univers cauchemardesque des avortements clandestins durant les années 1960. Un film fort, cru et sans fioriture qui a obtenu le Lion d'or lors du récent Festival de Venise

Anne est étudiante en lettres dans la France des années 1960. Issue d'un milieu proléttaire, elle est la première de sa famille à accéder à des études supérieures. Pleine d'espoir, la jeune femme se rêve écrivaine. Mais c'est tout son univers qui s'effondre lorsqu'elle tombe accidentellement enceinte. N'ayant aucun moyen d'interrompre légalement cette grossesse, Anne est confrontée au dilemme suivant: soit la stigmatisation sociale d'une mère célibataire et la fin de ses ambitions professionnelles, soit un avortement illégal avec le risque d'y laisser sa vie ou de finir en prison. L'étudiante a toutefois peu de temps devant elle: les examens approchent et son ventre s'arrondit. Une véritable course contre la montre s'engage...

Consacré lors du Festival de Venise, *L'Événement* est l'adaptation du roman autobiographique éponyme d'Annie Ernaux. «Vous avez réalisé un film juste, écrira l'écrivaine française à la cinéaste Audrey Diwan. Juste, c'est-à-dire au plus près de ce que signifiait pour une fille de se découvrir enceinte dans les années 1960.» Le long métrage se présente en effet comme une chronique crue, implacablement minutieuse et sans fioriture du calvaire que représentait alors une grossesse non désirée. «J'ai été marquée par la différence entre une formule balisée: *avortement clandestin*, et la réalité concrète de ce processus. [...] *L'Événement* raconte un moment de notre histoire dont nous avons peu de représentations», explique à ce propos la réalisatrice.



UNE RÉALITÉ ÉPROUVANTE

Audrey Diwan dresse ainsi le portrait éloquent d'une jeune femme qui rêve d'une vie meilleure. Un rêve brisé par ce drame personnel que lui impose la société et auquel elle fait face avec désarroi, mais surtout avec détermination. Le détachement des autres personnages face à sa situation vient encore souligner la solitude de la jeune étudiante dans cette épreuve: «S'il n'y a pas de héros parmi eux, tous ne condamnent pas cet acte pour autant. [...] Je ne voulais poser aucun jugement sur mes personnages, mais les prendre tous à l'endroit où ils étaient: un reflet de leur époque.» «On ne risque rien, tu es déjà enceinte», lui lance d'ailleurs un flirt, mettant en évidence son incompréhension et l'isolement de la jeune femme. Et soulignant par là le combat intérieur et la souffrance taboue auxquels elle est condamnée, dans un film où le

mot «avortement» n'est même jamais prononcé. Mais *L'Événement* se veut également une expérience physique parfois éprouvante. Avec des scènes qui témoignent de la réalité brutale des pratiques auxquelles les femmes ont dû recourir. Des séquences nécessaires mises en scène dans leur intégralité et sans coupe au montage. «Il me semblait primordial de ne pas détourner le regard aux moments les plus durs», explique la réalisatrice. Et Annie Ernaux de conclure: «C'est seulement ainsi, dans le dérangement par ces images, qu'on peut prendre conscience de ce qui a été infligé au corps des femmes et de ce que ce signifie: un retour en arrière.» ■

L'Événement, d'Audrey Diwan, sortie en Suisse romande le 8 décembre.

RETOUR DANS LES ANNÉES 1980

Le réalisateur français Vincent Maël Cardona trace le parcours d'un jeune garagiste de province au lendemain de l'élection de François Mitterrand. Entre radios pirates, service militaire et histoire d'amour, *Les Magnétiques* est un premier film rock et plein de nostalgie

En France, dans une petite ville de province au début des années 1980, Philippe vit dans l'ombre de son grand frère Jérôme. Face à cet aîné de tous les excès, provocateur et survolté, le cadet est effacé et quasi mutique. Employés dans le garage paternel, les deux garçons sont surtout aux manettes d'une radio pirate que Jérôme anime, alors que Philippe en assure la technique. Mais leur univers est sur le point d'être chamboulé: l'arrivée d'une jeune apprentie coiffeuse prénommée Marianne, l'élection de François Mitterrand à la présidence et le service militaire sont autant d'événements qui vont bouleverser leur existence. Les deux frères ignorent alors qu'ils vivent les derniers moments d'un monde sur le point de disparaître.

Premier long métrage du réalisateur et scénariste Vincent Maël Cardona, *Les Magnétiques* a pour toile de fond l'émergence des radios pirates. Un phénomène qui a foisonné dans la France des années 1970, réprimé par Valéry



Giscard d'Estaing, puis légalisé par la gauche de François Mitterrand. Pour finalement immédiatement disparaître, englouti par les radios commerciales. Ainsi, avec sa bande-son franco-allemande d'anthologie (Camera Silens, Joy Division, Marquis de Sade, Die Krupps ou encore D.A.F.), ses cassettes audio qu'on rembobine à l'aide d'un crayon, ses baladeurs et autres accessoires vintage, le film est une immersion soignée et totalement réussie dans les années 1980. Une immersion qui ne manquera pas de réveiller une certaine nostalgie chez celles et ceux qui avaient alors 20 ans.

RÉSONNANCE ACTUELLE

Si *Les Magnétiques* est avant tout l'histoire d'un triangle amoureux, il vient également mettre l'accent sur les changements sociétaux qui pointent – avec notamment un héros qui ne répond pas aux «critères du mâle alpha». Et le film permet, ainsi que le souligne son réalisateur, de «mesurer combien la révolution numérique a transformé le monde».

De plus, en choisissant cette période spécifique du XX^e siècle, le cinéaste ne fait pas uniquement preuve de mélancolie. Il vient mettre le doigt sur un épisode qu'il considère comme étant charnière: entre les attentes et les folles espérances portées par l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et le tournant de la rigueur pris par le gouvernement en 1983. «L'aube d'une décennie qui doit tout changer et qui changera que dalle», résume le protagoniste. La mort de Bob Marley au lendemain de l'élection du socialiste étant considérée déjà comme un mauvais présage. Mais pour le réalisateur, le désenchantement des personnages a surtout une résonance qui s'inscrit totalement dans la société de 2021: «L'époque actuelle n'est qu'une intensification de ce qui se joue dans la période 1978-1983: le chômage de masse est devenu la norme, la parenthèse libérale ne s'est jamais refermée et les inquiétudes écologiques n'ont fait que s'intensifier. Et de compléter, pessimiste: «Le *no future* d'aujourd'hui».

Les Magnétiques, de Vincent Maël Cardona, sortie en Suisse romande le 8 décembre.